

SÉANCE extraordinaire

Le 26 juin 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 26 juin 2019, à 16 h 15, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

SONT ABSENTS : Messieurs les conseillers Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

190626.247 DOSSIER NASCO INC. – ENTENTE DE MÉDIATION

ATTENDU que Nasco Inc. a, le 21 décembre 2018, produit une demande introductive d'instance contre la Ville de Chandler afin de lui réclamer la somme de 35 556.25 \$ dans le cadre de l'exécution d'un contrat de pavage;

ATTENDU que Nasco Inc. produit une demande introductive d'instance modifiée, le ou vers le 7 février 2019, afin d'augmenter sa réclamation au montant de 53 337.68 \$

ATTENDU que la Ville a produit une défense et demande reconventionnelle contre Nasco Inc., le ou vers le 28 mars 2019 par laquelle elle nie le bien fondée de la demande et lui réclame à son tour une somme de 40 000 \$ dans le cadre de l'exécution du même contrat;

ATTENDU que les parties désirent régler le litige hors cour sans aucune admission de sa responsabilité de part et d'autre, et ce, de manière définitive;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la transaction

intervenue entre Nasco Inc. et la Ville de Chandler en date du 20 juin 2019. Le conseil ratifie également la signature dudit document par le directeur général de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190626.248 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MADAME YVONNE DUGUAY

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 5 072 188, au 72, route des Castilloux, secteur Newport, dans la zone 5018-R du plan de zonage de la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT que cette dérogation permettra au demandeur de régulariser son immeuble.

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Chandler, entre autres de favoriser l'inclusion d'une gamme diversifiée d'habitation pour rejoindre une gamme de clientèle tout aussi diverse : familles, aînés, travailleurs;

CONSIDÉRANT que le plan projet d'implantation minute 99, a été produit par monsieur Éric Smith, arpenteur-géomètre;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil accepte la demande de dérogation mineure telle que déposée par madame Yvonne Duguay à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 5 072 188, soit une majoration supérieure à 10 degrés pour l'alignement du bâtiment principal parallèle à la rue (résolution numéro 19-U-15).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190626.249 CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL - ACHAT DE RADIOS POUR LE SERVICE SÉCURITÉ & INCENDIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu :

- 1 **QUE** la Ville de Chandler s'engage avec CLE Capital Inc. (le « **Bailleur** ») le tout suivant les termes et modalités d'un contrat de crédit-bail en date des présentes, soumis au

conseil d'administration, et qui est approuvé par les présentes (le « **Contrat de crédit-bail** »).

- 2 **D'AUTORISER** Louissette Langlois et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, le contrat de crédit-bail, ainsi que toute convention, entente, engagement s'y rapportant de près ou de loin, le tout suivant les modalités, les conditions et les termes qu'il jugera à propos d'accepter, et avec toutes les modifications de forme et de substance qu'il jugera à propos d'y apporter, sa signature constituant une preuve concluante et décisive de son approbation par la société.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190626.250 SERVICE SÉCURITÉ ET INCENDIE – ACQUISITION D'UN ZODIAC NAUTIQUE

CONSIDÉRANT que le Service Sécurité & Incendie de la Ville de Chandler assure la sécurité maritime lors des arrivages par bateau pour la compagnie Ciment Mc Innis;

CONSIDÉRANT que le zodiac nautique actuel est désuet pour accomplir la tâche de façon sécuritaire et fiable ;

CONSIDÉRANT que le Service Sécurité & Incendie de la Ville de Chandler pourra assumer le coût de cet achat compte tenu la vente récente d'un bâtiment et les revenus engendrés par le contrat avec Ciment Mc Innis;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyée de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil approuve que le Service Sécurité & Incendie procède à l'achat d'un zodiac nautique au montant de 55 000 \$, toutes taxes comprises.

Il est également résolu que le paiement du zodiac nautique soit prélevé du fonds de roulement de la Ville de Chandler et que le montant soit remboursable sur une période de deux (2) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190626.251 DÉPÔT ET APPROBATION – RAPPORT ANNUEL 2018 – SERVICE SÉCURITÉ & INCENDIE DE LA VILLE DE CHANDLER

Ce conseil prend acte de dépôt du rapport annuel 2018 remis par monsieur Bobby Bastien, directeur du service de Sécurité et Incendie de la Ville de Chandler.

Le conseil donne également son approbation pour que le rapport

annuel 2018 du Service Sécurité et Incendie de la Ville de Chandler
soit transmis au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190626.252 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout propose la levée de
l'assemblée à 16 h 32.

VILLE DE CHANDLER

**Louissette Langlois,
Maire**

**Roch Giroux,
Directeur général et greffier**